

Les fascicules des **BIC**

LE NÉOLIBÉRALISME ET LA DÉMOCRATIE



BRIGADES D'INFORMATION CITOYENNE

LE NÉOLIBÉRALISME ET LA DÉMOCRATIE

La démocratie

De quoi parlons-nous?

Le Larousse propose la définition suivante : « Régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif (*démocratie directe*) ou par représentants interposés (*démocratie représentative*) ». On peut aussi se référer au mot célèbre d'Abraham Lincoln présentant la démocratie comme « **le gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple.** »

Ainsi, on peut voir la démocratie comme un outil permettant à la population d'influencer collectivement, voire de décider plus ou moins directement de l'organisation de la société.

La démocratie, on ne la trouve pas uniquement au Parlement. Elle se trouve aussi d'une manière très intense dans un grand nombre d'organisations dans lesquelles se forment plusieurs groupes de la société. Cette démocratie s'exerce à la base par l'intermédiaire des syndicats dans les milieux de travail, dans les quartiers au sein de comités de citoyennes et citoyens ou à travers une foule d'associations créées pour influencer l'organisation de la société dans l'ensemble des sphères de l'activité humaine.

Mais au plan politique proprement dit, **la forme de démocratie la plus répandue à l'heure actuelle est celle de la démocratie représentative.** Les citoyennes et les citoyens sont appelés à élire des personnes pour les représenter durant un mandat dont la durée varie selon les pays ; au Québec et au Canada, les mandats des députés et des gouvernements sont de cinq ans bien qu'en pratique les élections ont lieu environ tous les quatre ans.

C'est une façon d'exercer le pouvoir politique qui subit de nombreuses critiques depuis quelques années. Les sources de ces critiques sont plutôt contradictoires. En effet, **d'un côté, les grands financiers critiquent une présence trop forte des gouvernements dans l'économie et exigent des changements à cet égard.** Leur point de vue est que les décisions politiques ne doivent pas interférer dans le fonctionnement de l'économie. Le courant politique conservateur a réussi à étendre largement ce point de vue et n'a pas ménagé ses efforts pour discréditer les interventions de l'État en exagérant l'inefficacité, la lourdeur et les coûts excessifs de la fonction publique (au sens large du terme, ce qui inclut tous les services publics: la santé, l'éducation, les services sociaux, etc.).

D'un autre côté, beaucoup de citoyennes et de citoyens se plaignent du fonctionnement des institutions démocratiques. Pour plusieurs, les élus n'agissent pas en fonction des intérêts de la population. Les politiciens sont en général très mal perçus et l'on observe de plus en plus une désaffection à l'égard de la chose politique. Il est vrai que le sérieux des débats politiques peut être mis en doute à certaines occasions en observant les débats qui ont lieu à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes du Canada. On ne peut, également, s'empêcher de constater le peu de pouvoir des élus sur certaines décisions, notamment les négociations des accords de libre-échange. On se rappellera, qu'au printemps 2001, un peu avant l'ouverture du Sommet des Amériques de Québec, une majorité de députés considéraient qu'ils étaient mal informés des négociations en cours en vue de l'établissement de la Zone de libre-échanges des Amériques (ZLÉA).

Pourtant, la démocratie demeure un moyen essentiel pour que les citoyennes et les citoyens aient une prise sur leur avenir collectif. Malgré toutes les critiques et toutes les imperfections de la démocratie, nous avons intérêt à la conserver, à la consolider et, surtout à l'améliorer, pour faire en sorte que nous ne soyons pas soumis au pouvoir unilatéral des multinationales et des financiers. Un tel pouvoir ressemblerait bien davantage à une dictature qu'à une société libre. Nous constaterons, dans la 4^e partie de ce fascicule, qu'il existe déjà plusieurs pistes d'action pour consolider la démocratie.

L'importance de l'économie sur la démocratie

Plusieurs décisions politiques ont une incidence économique. Les gouvernements, bon an mal an, doivent prendre des décisions qui ont un impact sur l'économie. L'ensemble des dépenses gouvernementales, à tous les paliers, représente un pourcentage très important de l'activité économique dans la société. Par exemple, en 2001-2002, les dépenses publiques au Québec représentaient 18,7 % du produit intérieur brut¹ (PIB)². Par ailleurs, les politiques fiscales, selon les choix faits par les gouvernements de taxer ou non telle ou telle activité, tel ou tel produit ou service, ont un impact sur l'économie, son développement et son rôle quant à la répartition de la richesse produite par l'ensemble de la société.

Le pouvoir économique et financier des entreprises, particulièrement des multinationales, exerce une influence importante sur le pouvoir politique en matière économique. Les investissements que celles-ci feront ou ne feront pas ont un impact sur le PIB, par exemple. Les décisions des entreprises ont aussi des conséquences sur les revenus de l'État. Le fait que des entreprises qui décident de reporter à plus tard des investissements ou qui refusent de verser des salaires équitables aux travailleuses et travailleurs ou encore qui cherchent à s'exempter de payer leur juste part de taxes et d'impôts par toutes sortes de stratagèmes a des conséquences sur leur contribution aux finances publiques et à la capacité des gouvernements d'organiser la société en fonction de l'intérêt général et du bien commun.

Avec le néolibéralisme et son développement à l'échelle mondiale, le pouvoir économique et financier s'est considérablement accru. Au point qu'il force de plus en plus le pouvoir politique à se conformer à sa volonté.

1 PIB : somme de ce qui est produit sous forme de biens et de services sur le territoire national pendant une année.

2 Document de consultation prébudgétaire, *Budget 2004-2005*, Gouvernement du Québec, décembre 2003.

Affaiblissement de la démocratie

Avec l'accroissement sans précédent du pouvoir des grandes entreprises, particulièrement les multinationales, plusieurs observent un déplacement du pouvoir politique vers ces grandes corporations. Il faut noter, par exemple, que plusieurs multinationales disposent d'un chiffre d'affaires plus élevé que la plupart des États du monde. Selon Murray Dobbin : « Parmi les 100 économies les plus importantes au monde, 51 sont des empires privés. Le revenu de Wal-Mart, douzième sur la liste, excède celui de 161 pays, c'est-à-dire que son revenu brut est plus élevé que la totalité des richesses, ou du produit intérieur brut (PIB), de ces pays.³ ».

Ces multinationales n'ont aucun compte à rendre aux populations sur lesquelles s'exerce leur pouvoir. On aura beau nous dire qu'acheter c'est voter, il faut tout de même constater que les multinationales ont réussi à construire de si grands empires qu'elles ne se soucient guère des humeurs des « consommateurs » auxquels elles sont en mesure d'imposer leurs vues par la propagande à grande échelle que constitue la publicité.

De leur côté, **les gouvernements se soumettent aux volontés des financiers et détenteurs de capitaux.** Ils agissent ainsi d'une part parce que plusieurs politiciens représentent d'abord les intérêts de ces financiers et d'autre part, parce qu'ils ont assimilé le discours dominant qui invite à nous en remettre aux lois du marché pour régler les problèmes de la société. De plus, les gouvernements ont adopté les méthodes de gestion des entreprises privées. Par exemple, dans les hôpitaux on en est venu à parler de clients pour désigner les malades. Dans l'ensemble de la fonction publique on a introduit les notions de performance, de compétitivité, d'approche client, etc.

Cette attitude « entrepreneuriale », dictée par l'idéologie néolibérale, a fait dire à Murray Dubbin que « ce ne sont pas seulement les “politiques” néolibérales du gouvernement qui bouleversent la vie de tant de Canadiens. C'est le fait que ses décisions ne se fondent plus sur des valeurs démocratiques. Aujourd'hui, le gouvernement ne se distingue plus guère de Bell Canada, qui a annoncé sans broncher la mise à pied de 10 000 employés puis, quelques années plus tard, celle de 2 500 autres malgré des profits records. En effet, le gouvernement fédéral a aussi nonchalamment licencié des dizaines de milliers de personnes. Peu à peu, les différences entre l'État et la grande entreprise s'estompent.⁴ »

Des preuves de l'affaiblissement de la démocratie sont nombreuses.

3 Dobbin, Murray - *La grande fumisterie. Les transnationales à l'assaut de la démocratie*, Écosociété, Montréal, 2003, p. 38.

4 Dobbin, Murray, *op. cit.*, page 364.

Les exigences des multinationales s'imposent aux États

Depuis plusieurs décennies, les multinationales exigent des États des conditions favorables aux investisseurs. Pour les détenteurs du pouvoir économique et financier, les gouvernements ne sont que des outils pour assurer un climat propice aux investissements. En fait, il s'agit d'avoir à leur disposition :

- une main-d'œuvre qualifiée et docile, la moins coûteuse possible ;
- un accès à des sources d'énergie à des prix préférentiels ;
- des infrastructures adéquates et efficaces (aqueducs, routes, transport, moyens de communication, *etc.*) ;
- une fiscalité qui leur soit favorable ;
- une réglementation la moins contraignante possible ;
- des subventions gouvernementales pour leur permettre de limiter le risque qu'elles encourent.

On pourrait sans doute ajouter d'autres conditions. Celles-ci suffisent amplement à illustrer ce qu'exigent les grandes corporations des États.

Les institutions financières internationales sont au service des multinationales

Deux grandes institutions financières jouent un rôle déterminant dans l'imposition des principes du néolibéralisme aux divers États à travers le monde. La Banque Mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Ces institutions, créées au milieu du XX^e siècle, sont fréquemment intervenues depuis les vingt-cinq dernières années, soi-disant pour aider les pays en voie de développement à se sortir des difficultés financières qu'ils connaissaient. Ce qui est frappant, c'est que la plupart de ces pays rencontrent encore aujourd'hui des problèmes économiques et financiers majeurs.

En réalité, **la Banque Mondiale et le FMI ont plutôt servi à protéger et à engraisser les pays riches et les multinationales.** Dans le cadre de l'application de ses Programmes d'ajustement structurel (PAS), le FMI est intervenu dans de nombreux pays en difficulté.

Lorsqu'un gouvernement s'adresse au FMI pour obtenir un prêt afin de « soulager » sa situation financière, l'institution internationale, de concert avec la Banque Mondiale, impose des conditions très précises à l'obtention de ce prêt. Ces conditions, on peut les énumérer comme suit : **libéralisation du commerce, privatisation des entreprises d'État, réforme fiscale qui favorise toujours les multinationales afin d'attirer leurs investissements, privatisation des terres (ce qui a des conséquences désastreuses pour les paysans et pour l'approvisionnement de la population locale en produits alimentaires), libéralisation du système bancaire et des mouvements de capitaux**⁵.

C'est ainsi qu'au Sénégal et au Ghana, le FMI a exigé la privatisation des services publics d'eau à la suite du recours de ces pays pour obtenir un prêt de cette institution. Les conséquences de ces privatisations, exigées également dans bien d'autres pays et bien d'autres secteurs d'activité, sont désastreuses pour les populations locales : augmentation importante du prix du service d'eau, diminution de la consommation d'eau potable par la population pauvre, réapparition de maladies avec la consommation plus répandue d'eau contaminée par ces mêmes populations pauvres.

Ces institutions internationales qui devraient, en principe, défendre l'intérêt public sont plutôt des organisations qui soumettent les pays et leurs gouvernements à des politiques insoutenables. Les gouvernements se voient retirer leur pouvoir de déterminer les politiques nécessaires au mieux-être de leurs populations.

⁵ Voir à ce sujet Michel Chossudovsky, - *La Mondialisation de la pauvreté, Écosociété, Montréal, 1998, p. 47 et suivantes.*

Les accords de libre-échange placent les entreprises au-dessus des États

Depuis un quart de siècle, la négociation d'accords de libre-échange commerciaux s'est multipliée entre plusieurs pays à l'échelle des continents. Dans la foulée de ces négociations, on parle de plus en plus d'intégration continentale.

En Amérique du Nord et en Amérique du Sud de nombreux accords de ce type existent déjà. Ici nous connaissons particulièrement l'Accord de libre-échange Canada/États-Unis (ALE) qui a été suivi par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) dont nous avons entendu parlé abondamment puisqu'il créait une zone de libre-échange très importante. L'ALENA a fait couler beaucoup d'encre parce qu'il a suscité de grandes inquiétudes surtout parmi les organisations syndicales qui craignaient les effets néfastes pour les conditions de travail de leurs membres.

D'autres projets d'accords de libération du commerce font l'objet d'intenses et difficiles négociations. Toujours dans les Amériques, nous retrouvons le fameux projet de ZLEA qui reprend les termes de l'ALENA sur un certain nombre de points, notamment les garanties pour les investisseurs et le mécanisme de règlement des différends.

À l'échelle mondiale, les négociations toujours en cours à l'OMC (Organisation mondiale du commerce), si elles aboutissent, mettront en place un gigantesque accord à l'échelle planétaire dont il sera difficile, voire impossible de se défaire par la suite et qui imposera des conditions très contraignantes aux gouvernements des pays signataires de ce nouvel accord portant sur le commerce des services. Il s'agit de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

En quoi ces accords menacent-ils la démocratie ? Concrètement, ils établissent des règles qui donnent une très grande latitude aux investisseurs provenant des pays signataires des accords commerciaux dont nous venons de parler. Voici quelques exemples.

Certaines dispositions de l'ALENA (c'est le fameux chapitre 11 de l'accord) permettent aux entreprises et aux investisseurs de porter une plainte contre un gouvernement, s'ils estiment qu'ils ont subi un préjudice à cause d'une réglementation d'un pays où ils veulent faire des affaires. Ce chapitre 11 a, en effet, permis à certaines entreprises de poursuivre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Mexique.

Le Canada a été poursuivi par la compagnie Ethyl, une compagnie américaine fabriquant un produit ajouté à l'essence pour faciliter le raffinage du pétrole. Le gouvernement disposait d'avis faisant craindre des effets dangereux sur l'environnement et la santé. Le gouvernement a donc interdit l'importation de cette substance. Ethyl a décidé de poursuivre le Canada parce qu'elle estimait que la réglemen-

tation canadienne nuisait à sa performance économique et sa capacité de jouir pleinement de ses biens et de sa propriété. Cette cause n'a pas été entendue par l'organisme de règlement des différends de l'ALENA, car le Canada a décidé de régler la poursuite en versant à la compagnie une somme de 13 millions \$ dans le cadre d'une entente hors cour.

Pour sa part, le Mexique a dû faire face à une autre compagnie américaine, du nom de Metalclad, qui avait obtenu l'autorisation du gouvernement d'aménager un site d'enfouissement de déchets. Or, il s'est avéré que le terrain acquis par la compagnie pour ouvrir son site d'enfouissement se trouvait au-dessus d'une nappe d'eau souterraine à laquelle s'approvisionnait la population de la ville de Guadalupe. Devant cela, la population a protesté vivement contre le projet de Metalclad et la municipalité a refusé l'émission du permis nécessaire pour ce projet. Metalclad a donc poursuivi le gouvernement mexicain pour bris de contrat et a obtenu une compensation de plus de 16 millions⁶ \$.

6 « Le droit de l'investissement », par Rémi Bachand dans *L'intégration des Amériques, Pleins feux sur la ZLEA, ses acteurs, ses enjeux*, sous la direction de Sylvain F. Turcotte, pages 154-155. Collection Points Chauds, Éditions Fides et La Presse, Montréal, 4^e trimestre 2001.

Les maisons de cotes de crédit font trembler les gouvernements

De temps à autres, des organismes privés collés à la Bourse, comme Standard & Poors de New-York, émettent des bulletins dans lesquels on retrouve des cotes permettant aux investisseurs de prendre des décisions. **Ces firmes, qui évaluent les performances des gouvernements à partir de critères exclusivement financiers, amènent plusieurs politiciens à se prosterner devant le pouvoir du capital.**

Au Québec, nous avons eu l'occasion de nous faire rappeler à l'ordre à chaque fois que des événements sociaux ou politiques importants se profilaient à l'horizon. C'est ainsi qu'à chaque fois qu'un référendum sur l'avenir du Québec approchait, les grands médias, qui appartiennent à peu près tous à de grandes compagnies, ont fait grand état des effets dramatiques que ne manquerait pas d'avoir une décision mal éclairée de la population sur la question de la souveraineté. Les milieux financiers ne se sont pas gênés pour faire savoir que la souveraineté du Québec n'avait pas lieu d'être envisagée dans le contexte de la mondialisation en cours. Ceux-ci exercent donc une influence si puissante qu'ils en viennent à décider en lieu et place de la population.

Un autre exemple : lorsque le gouvernement du Canada et des provinces ont entrepris de mettre en application les recommandations de la Banque Mondiale, du FMI et de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qui regroupe les pays industrialisés de la planète) au sujet de l'élimination des déficits dans les budgets publics. L'élite politique de notre pays n'a pas hésité à recourir à cette épée de Damoclès que représente une éventuelle décote par les firmes en question.

En mai 1996, le ministre des Finances du Québec, Bernard Landry, déclarait : « Les agences de cotation de crédit ont, par le passé, décoté le Québec surtout pour ne pas avoir respecté ses engagements en matière de déficit. » Et d'y aller d'une petite pointe partisane : « Depuis le début des années quatre-vingt-dix, nos prédécesseurs, année après année, ont miné la confiance des investisseurs envers le Québec. Ces décotes ont des conséquences graves : elles affectent tout autant l'ensemble de l'économie que le gouvernement, car les cotes du gouvernement servent de référence pour beaucoup d'autres emprunteurs québécois⁷. »

La période de négociation des conventions collectives du secteur public et parapublic a souvent servi au gouvernement québécois de prétexte pour recourir à cette menace. À chaque fois, le présidente ou la président du Conseil du trésor invoque cette calamité que représente une décote décernée par les firmes privées.

⁷ Discours sur le Budget 1996-1997, Gouvernement du Québec, ministère des Finances, p.4

La politique du désengagement de l'État s'impose partout

Le néolibéralisme conduit à une perte de pouvoir des gouvernements sur un nombre croissant d'activités dans la société. Au cours des dernières années, le discours à l'effet que les gouvernements et les services publics sont incapables de fournir des produits et services de façon efficace est devenu monnaie courante. À cela, il faut ajouter cet autre discours, bien pratique pour les multinationales et les intérêts des capitaux privés, celui de la crise des finances publiques, eu égard à l'importance de la dette publique.

Ces deux discours, qui sont plutôt deux éléments d'un même discours, ont tracé la voie au désengagement de l'État. Au Québec et au Canada, comme dans l'ensemble des pays de la planète, les ministres des finances et les premiers ministres, comme les « experts » de la Banque Mondiale et du FMI nous ont servi, *ad nauseam*, une logique qui ne peut conduire qu'à une seule politique, celle de la réduction des dépenses publiques, eu égard à l'importance de la dette publique.

Comment y parvenir ? Depuis plus de vingt ans, les gouvernements d'ici et d'ailleurs coupent allègrement dans les programmes sociaux et les services publics. Régulièrement, on s'en prend aux plus démunis de la société pour équilibrer les finances publiques. Nos politiciens, qui ont à peu près tous endossé le *crédô* des milieux financiers, répètent sans cesse qu'il faut avoir recours au secteur privé pour maintenir les services de santé, qu'il faut privatiser certains services parce que l'État n'a plus les moyens de nous les payer collectivement, qu'il faut réduire la taille de l'État puisque c'est trop cher et peu efficace.

C'est ainsi que les gouvernements visent à réduire les impôts le plus possible, à réduire la dette en accélérant son remboursement, en ayant recours aux privatisations, aux partenariats public-privé, à la sous-traitance, etc. Toutes ces politiques servent d'abord et avant tout les intérêts des multinationales et des investisseurs.

En fait, rien n'est plus faux que de prétendre que le secteur privé est plus efficace et moins coûteux que les services publics. Le cas de la privatisation des services d'eau dans de nombreux pays est un exemple frappant. En Angleterre, à la suite de la décision de la privatisation des services d'eau par le gouvernement de Margaret Thatcher, le prix des services d'eau a augmenté de manière dramatique et la qualité de l'eau est devenue moins sûre. De plus, dans les quartiers pauvres de Londres, on a pu noter une diminution de la consommation d'eau par les résidents qui n'avaient pas les moyens de la payer.

Voici ce qu'affirmaient, en 1996, des chercheurs de la chaire d'études socio-économiques de l'UQAM (Lauzon, Patenaude et Poirier).

« Lors de la privatisation (de l'eau au Royaume-Uni), les administrations régionales (publiques) affichaient des profits et des rendements assez intéressants. De

plus, elles investissaient des sommes importantes dans le renouvellement des infrastructures [...]. »

« Les entreprises publiques s'avéraient donc très profitables avant la privatisation et elles réinvestissaient des sommes importantes dans la conservation et le renouvellement des actifs. »

« Les entreprises privées qui leur ont succédé se contentèrent de hausser leur marge bénéficiaire moyenne au-dessus de 20 %. »

« En 1991 et 1992, les prix de l'eau augmentaient en moyenne de 12,8 % et de 14,8 % alors que le taux d'inflation atteignait respectivement 7,7 % et 9,7 %. Voilà où réside le secret de cette augmentation de profits. »

Voilà la réalité dans le domaine de l'eau. Nous pourrions trouver encore bien des exemples dans d'autres domaines comme les transports, les communications, la gestion des parcs et réserves fauniques, *etc.*

Nous pouvons changer le cours des choses

Quelques pistes pour renforcer la démocratie

Bien que le problème auquel nous avons à faire face soit considérable, il y a lieu de conserver de l'espoir. En effet, même si le pouvoir des multinationales et des financiers apparaît gigantesque, il n'en demeure pas moins qu'il est possible de changer les choses. Des solutions sont envisageables et déjà mises en pratique partout dans le monde.

La mobilisation citoyenne

Depuis quelques années, nous constatons que la mobilisation citoyenne à l'échelle mondiale peut bloquer les forces économiques de marché. Ce fut le cas avec le projet d'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) qui fut abandonné grâce à la vigilance de militantes et de militants altermondialistes, particulièrement en France. Puis, cette mobilisation a eu un effet très important à Seattle et a conduit à l'échec de cette première tentative de lancer des négociations commerciales dans le cadre de l'OMC.

Plus près de nous, lors du Sommet des Amériques, au Québec, en avril 2001, une mobilisation sans précédent sur une question passablement complexe pour la majorité de la population, le projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), a permis de semer le doute sur les négociations en cours et sur les conséquences d'un tel accord sur les vies des femmes et des hommes vivant sur le territoire s'étendant de la Terre de Feu à l'Alaska. Depuis lors, une multitude de citoyennes et de citoyens gardent l'œil ouvert et réagissent.

Les pressions sur les élus à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes se font plus fréquentes et insistantes. Ce fut le cas, au début de 2003, lorsque des centaines de milliers de personnes se sont levées au Québec pour dire NON à la participation du Canada à la guerre injustifiée et injustifiable contre l'Iraq.

Mais la mobilisation ne s'exprime pas uniquement à travers des manifestations d'opposition aux politiques néolibérales ou impérialistes. À Porto Alegre, un rassemblement inédit s'est amorcé en janvier 2001 pour faire contrepoids au Forum économique de Davos, mais surtout pour faire la démonstration **qu'Un autre monde est possible** ! À quatre reprises, le Forum social mondial a réuni des foules immenses au Brésil et en Inde. Des centaines d'événements ont alors été organisés et ceux-ci visent, de plus en plus, à mettre de l'avant des solutions alternatives à la mondialisation néolibérale. Ce qui justifie l'espoir que représentent ces forums, c'est l'engagement de la jeunesse dans cette démarche. Des jeunes de tous les pays refusent de se laisser manipuler par le pouvoir financier et par les multinationales. Ces jeunes veulent construire un monde sur d'autres bases que celles des

lois du marché. Ces jeunes adhèrent à des valeurs comme la solidarité, l'entraide, le partage, la démocratie et la liberté.

La démocratie participative

Si la démocratie représentative que nous avons dans nos pays est en mauvais état, des actions ont déjà été entreprises pour redonner un sens à cette façon d'organiser la société. De plus en plus de citoyennes et de citoyens s'impliquent dans leurs milieux pour participer aux décisions.

Au Brésil, encore à Porto Alegre, la démocratie participative a fait ses premiers pas et a permis d'expérimenter le *Budget participatif* qui permet aux citoyennes et aux citoyens de prendre part à la préparation du budget de cette ville de plus d'un million d'habitants. Cette expérience a déjà débordé le territoire de cette municipalité du sud du Brésil pour atteindre d'autres localités et même le gouvernement régional du Rio Grande do Sul.

Chez-nous, sans prétendre que nous avons la possibilité d'aller aussi loin, nous pouvons mentionner l'existence de conseils de quartier à Montréal et à Québec. Bien que ces instances soient perfectibles, il faut considérer que ce sont des lieux où la voix du changement et de la construction d'un autre monde peut être entendue.

La multitude des mouvements sociaux progressistes

Au Québec comme ailleurs, fourmillent des milliers d'organisations qui, dans bien des cas, jettent les bases d'une autre mondialisation. C'est le cas du mouvement de la Simplicité volontaire qui propose une autre consommation et l'affranchissement des réseaux de distribution reliés aux multinationales. Plusieurs groupes font la promotion du commerce équitable alors que des coopératives d'habitation donnent l'accès à des logements sur d'autres bases que celles du marché.

De plus en plus, **les groupes communautaires se définissent comme des solutions alternatives à la mondialisation néolibérale et rejettent cette idéologie qui ne favorise que les plus riches.** On sent aussi un éveil dans les syndicats qui rejettent de plus en plus fortement le désengagement de l'État et exigent le maintien des services publics et des programmes sociaux.

Divers projets d'assemblées citoyennes dans les municipalités pour interpeller les élus, les influencer et les « contrôler » naissent ici et là. Ces projets veulent interpeller les citoyennes et les citoyens et les inviter à prendre en main notre destinée collective.

Toutes ces perspectives font appel aux citoyennes et aux citoyens directement. Il ne suffit plus d'élire des personnes qui iront siéger à la Chambre des communes, à l'Assemblée nationale ou au Conseil municipal. La démocratie appartient au peuple, c'est par une démocratie placée sous un contrôle citoyen que nous avancerons dans la construction d'un autre monde et que nous parviendrons à mettre en échec le néolibéralisme.